

Ligue des Echecs d'Occitanie

Règlement des Interclubs jeunes de Nationale III Occitanie-Ouest - Saison 2019-2020

1. Le règlement du Championnat de France Interclubs jeunes de la Fédération Française des Echecs est la référence.

A consulter ici : <https://ctf.ffechecs.fr/wp-content/uploads/sites/3/2019/08/J02-2019-20-Championnat-de-France-Interclubs-Jeunes.pdf>

2. Modifications spécifiques pour le championnat d'Occitanie-Ouest :

Article 1.2. Le championnat se joue au système suisse en 9 rondes. Le club vainqueur est déclaré champion d'Occitanie-Ouest.

Article 1.4. L'engagement est de 10 euros par équipe. Les clubs éloignés des lieux des rencontres se verront octroyer une compensation financière de la ligue.

Article 1.5. La licence A est obligatoire sur tous les échiquiers.

Article 3.3. La cadence est de 50 min + 10 s/c pour les échiquiers 1, 2 et 3 et de 25 min + 10 s/c pour l'échiquier 4.

Article 3.7.f) Si un club a plusieurs équipes en nationale III, tout joueur peut évoluer dans l'une ou l'autre des équipes.

Remarques :

Pour chaque journée de compétition, les responsables d'équipes doivent donner à l'arbitre principal, dès leur arrivée, une feuille de match remplie avec les blancs au 1^{er} échiquier et une autre avec les noirs au 1^{er} échiquier. Merci de compléter la case **moyenne elo de l'équipe**.

Il est autorisé de modifier la composition de l'équipe à chaque ronde en prenant soin de remplir une nouvelle feuille de match.

Calendrier :

Rondes 1, 2 et 3 : Dimanche 8 décembre.

Rondes 4, 5 et 6 : Dimanche 8 mars.

Rondes 7, 8 et 9 : Dimanche 22 mars.

Horaire des rondes : 10h, 13h et 15h.

Infos et inscription : Françoise Cwiek : francoise.cwiek@echecs-occitanie.com
ou Denis Nouvel : denis.nouvel@orange.fr